RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

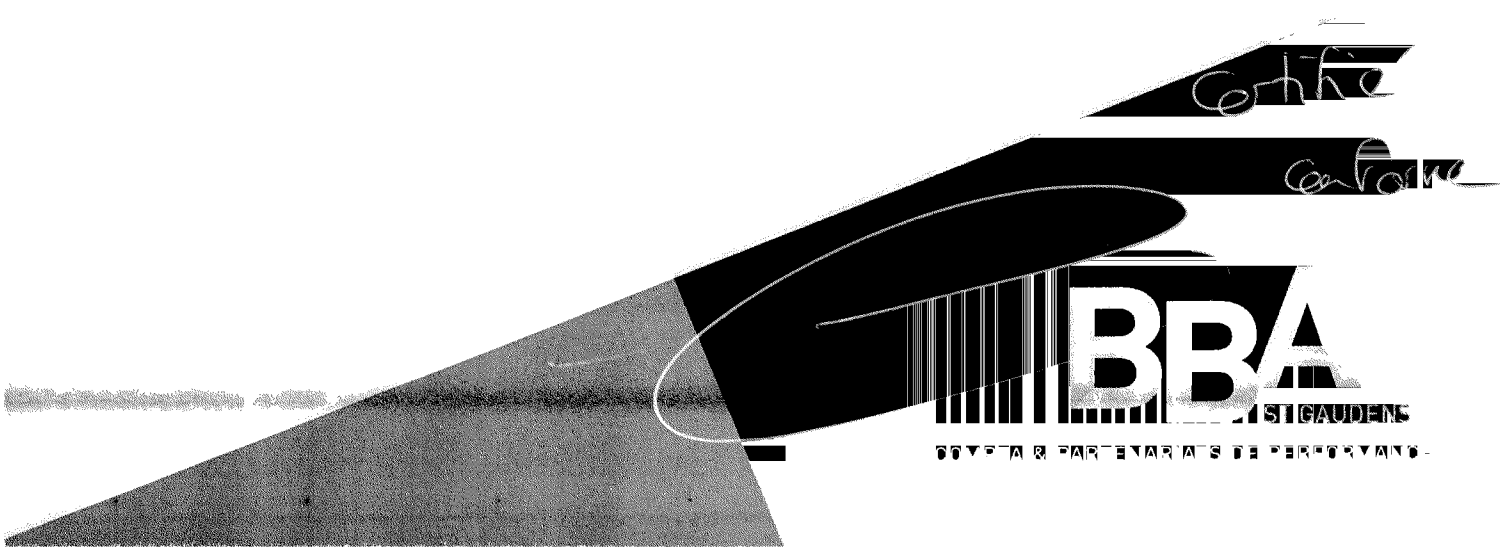
Numéro de gestion : 2016 B 00825
Numéro SIREN : 818 636 912
Nom ou dénomination : ABEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005250

ABEDIS

138 Bis ROUTE DE SEYSSES
31100 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS
au 31/03/2023



sommaire

Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable 2

Bilan 4

ACTIF 4

Actif immobilisé 4

Actif circulant 4

PASSIF 5

Capitaux Propres 5

Provisions pour risques et charges 5

Emprunts et dettes 5

Compte de résultat 7

Bilan détaillé 10

ACTIF 10

Actif immobilisé 10

Actif circulant 10

PASSIF 12

Capitaux Propres 12

Provisions pour risques et charges 12

Emprunts et dettes 12

Compte de résultat détaillé 14

Soldes intermédiaires de Gestion 19

Liasse Fiscale 22

Annexes Legales 49

ABEDIS

Rapport de présentation de l'Expert-Comptable

Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise ABEDIS pour l'exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023 les comptes annuels ci-joints, qui comportent 64 pages, se caractérisent par les données suivantes

- Total du bilan	3 893 681,02	Euros
- Chiffre d'affaires	17 873 559,72	Euros
- Résultat net comptable	219 515,32	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Fait à ESTANCARBON
Le 21/06/2023
L'Expert-Comptable

BERTONI Laetitia

ABEDIS

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	977 000		977 000	977 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	11 050	4 457	6 593	8 517	- 1 924
Installations techniques, matériel et outillage industriels	300 721	103 784	196 937	224 734	- 27 797
Autres immobilisations corporelles	200 772	62 071	138 701	164 477	- 25 776
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	61 500		61 500	61 500	
TOTAL (I)	**1 551 043**	**170 312**	**1 380 731**	**1 436 228**	**- 55 497**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	728 551		728 551	642 185	86 366
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	44 908	1 277	43 631	38 817	4 814
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	5 579		5 579	1 662	3 917
. Personnel	71		71	49	22
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	42 995		42 995	69 837	- 26 842
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	67 160		67 160	46 114	21 046
. Autres	221 335		221 335	232 832	- 11 497
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 306 254		1 306 254	1 475 575	- 169 321
Charges constatées d'avance	97 374		97 374	92 443	4 931
TOTAL (II)	**2 514 227**	**1 277**	**2 512 950**	**2 599 514**	**- 86 564**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**4 065 270**	**171 589**	**3 893 681**	**4 035 742**	**- 142 061**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 027 Euros)	2 027	2 027	
Primes d'émission, de fusion, d'apport .	245 582	245 582	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	150	150	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	671 293	699 300	- 28 007
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	219 515	271 993	- 52 478
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**1 138 567**	**1 219 052**	**- 80 485**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	843 049	977 893	- 134 844
. Découverts, concours bancaires	877	761	116
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	10 139	10 139	
. Associés	900	900	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 634 109	1 567 300	66 809
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	102 488	95 785	6 703
. Organismes sociaux	68 654	69 506	- 852
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 625	- 3 625
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	90 801	87 099	3 702
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 097	3 682	415
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**2 755 114**	**2 816 690**	**- 61 576**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**3 893 681**	**4 035 742**	**- 142 061**

ABEDIS

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	17 802 198		17 802 198	16 760 743	1 041 455	6,21
Production vendue biens						
Production vendue services	71 361		71 361	70 311	1 050	1,49
Chiffres d'affaires Nets	**17 873 560**		**17 873 560**	**16 831 054**	**1 042 506**	**6,19**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues			2 500	11 500	- 9 000	-78,26
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			11 154	26 354	- 15 200	-57,68
Autres produits			71	97	- 26	-26,80
Total des produits d'exploitation			**17 887 285**	**16 869 005**	**1 018 280**	**6,04**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			15 199 744	14 083 666	1 116 078	7,92
Variation de stock (marchandises)			-86 366	-67 849	- 18 517	27,29
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			1 157 602	1 139 226	18 376	1,61
Impôts, taxes et versements assimilés			121 204	117 709	3 495	2,97
Salaires et traitements			848 798	870 233	- 21 435	-2,46
Charges sociales			221 434	237 202	- 15 768	-6,65
Dotations aux amortissements sur immobilisations			70 995	70 304	691	0,98
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 277	1 520	- 243	-15,99
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			72 562	71 216	1 346	1,89
Total des charges d'exploitation			**17 607 250**	**16 523 225**	**1 084 025**	**6,56**
RESULTAT EXPLOITATION			**280 035**	**345 780**	**- 65 745**	**-19,01**
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			6 978	7 332	- 354	-4,83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			**6 978**	**7 332**	**- 354**	**-4,83**
RESULTAT FINANCIER			**-6 978**	**-7 332**	**354**	**4,83**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**273 056**	**338 448**	**- 65 392**	**-19,32**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		30 000	- 30 000	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels		**30 000**	**- 30 000**	**-100**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200	11 002	- 10 802	-98,18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		30 000	- 30 000	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	**200**	**41 002**	**- 40 802**	**-99,51**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-200**	**-11 002**	**10 802**	**98,18**
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	53 341	55 453	- 2 112	-3,81
Total des Produits	**17 887 285**	**16 899 005**	**988 280**	**5,85**
Total des charges	**17 667 769**	**16 627 012**	**1 040 757**	**6,26**
RESULTAT NET	**219 515**	**271 993**	**- 52 478**	**-19,29**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ABEDIS

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	977 000		977 000	977 000	
2070000000 FONDS COMMERCIAL	*977 000*		*977 000*	*977 000*	
Constructions	11 050	4 457	6 593	8 517	- 1 924
2130000000 CONSTRUCTION SUR SOL PROP	*11 050*		*11 050*	*11 050*	
2813000000 AMORT. DES CONSTRUCTIONS		*4 457*	*-4 457*	*-2 533*	*- 1 924*
Installations tech., matériel & outillage	300 721	103 784	196 937	224 734	- 27 797
2150000000 MATERIEL ET OUTILLAG	*300 721*		*300 721*	*287 723*	*12 998*
2815000000 AMORT. INST.MAT.OUTILLAGE		*103 784*	*-103 784*	*-62 989*	*- 40 795*
Autres immobilisations corporelles	200 772	62 071	138 701	164 477	- 25 776
2181000000 AAI DIVERS	*183 479*		*183 479*	*183 479*	
2183000000 MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	*12 268*		*12 268*	*12 268*	
2184000000 MOBILIER	*5 025*		*5 025*	*2 525*	*2 500*
2818100000 AMORT. DES AAI DIVERS		*53 367*	*-53 367*	*-27 313*	*- 26 054*
2818300000 AMORT. MAT BUREAU INFORMA		*5 869*	*-5 869*	*-4 554*	*- 1 315*
2818400000 AMORT. MOBILIER		*2 835*	*-2 835*	*-1 928*	*- 907*
Autres immobilisations financières	61 500		61 500	61 500	
2750000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENT V	*61 500*		*61 500*	*61 500*	
TOTAL (I)	1 551 043	170 312	1 380 731	1 436 228	- 55 497
Actif circulant					
Marchandises	728 551		728 551	642 185	86 366
3711000000 STOCK RAYON SEC	*541 022*		*541 022*	*484 083*	*56 939*
3712000000 STOCK RAYON FRAIS	*120 562*		*120 562*	*94 996*	*25 566*
3775120000 STOCK STATION	*66 967*		*66 967*	*63 106*	*3 861*
Clients et comptes rattachés	44 908	1 277	43 631	38 817	4 814
4110000000 CLIENTS	*43 512*		*43 512*	*38 666*	*4 846*
4160000000 CHEQUES IMPAYES	*1 396*		*1 396*	*1 670*	*- 274*
4910000000 CLIENTS PROV CREANCE DOUTEUSES		*1 277*	*-1 277*	*-1 520*	*243*
. Fournisseurs débiteurs	5 579		5 579	1 662	3 917
4010000000 FOURNISSEURS	*5 579*		*5 579*	*1 662*	*3 917*
. Personnel	71		71	49	22
4250000000 ACOMPTE SALAIRES	*71*		*71*	*49*	*22*
. Etat, impôts sur les bénéfices	42 995		42 995	69 837	- 26 842
4440000000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	*42 995*		*42 995*	*69 837*	*- 26 842*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	67 160		67 160	46 114	21 046
4456610000 TVA deduct sur ACHATS				*13*	*- 13*
4456620000 TVA deduct sur FRAIS GX	*7 835*		*7 835*	*7 656*	*179*
4456700000 CREDIT DE TVA	*3 048*		*3 048*	*8 796*	*- 5 748*
4458000000 ETAT TAXES SUR C.A. A REGULARISER	*4 239*		*4 239*		*4 239*
4458600000 TAXES CH.AFF. FACT NON PA	*52 038*		*52 038*	*29 650*	*22 388*
. Autres	221 335		221 335	232 832	- 11 497
4096000000 FOURN EMBALLAGES A RENDRE	*350*		*350*	*350*	
4098000000 FOURNISSEUR DEBITEURS	*80 650*		*80 650*	*79 286*	*1 364*
4487000000 ETAT IMPOT PRODUITS A RECEVOIR	*11 668*		*11 668*	*12 602*	*- 934*
4551000000 CPT ASS.ZELMAT Financiere	*1 500*		*1 500*	*1 500*	
4670000000 DEBITEURS/CREDITEURS DIVERS	*1 996*		*1 996*	*1 999*	*- 3*
4671300000 RI Fournisseurs	*25 045*		*25 045*	*23 406*	*1 639*
4671400000 BONS SOGEC	*68*		*68*	*465*	*- 397*
4671500000 TICKETS RESTAURANT	*72 496*		*72 496*	*75 262*	*- 2 766*
4671501000 UP CONNECT	*798*		*798*		*798*
4671510000 "CAP(Chq Accomp.Perso)"	*18 884*		*18 884*	*27 390*	*- 8 506*
4673100000 CHQE FIDELITE CARR	*2 372*		*2 372*	*2 654*	*- 282*
4673300000 CARTE CADEAU SECABLE	*3 669*		*3 669*	*5 885*	*- 2 216*
4673400000 PRESSE	*1 441*		*1 441*	*484*	*957*
4673500000 UBEREATS				*192*	*- 192*
4674000000 CHEQUE CADEAU (Tir.groupé	*397*		*397*	*1 031*	*- 634*
4674200000 BONS COINSTAR				*327*	*- 327*

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Disponibilités	1 306 254		1 306 254	1 475 575	- 169 321
5121000000 BANQUE CIC	*1 298 954*		*1 298 954*	*1 466 367*	*- 167 413*
5121900000 CRCA Chéques Emis à Débiter				*1 707*	*- 1 707*
5322000000 FONDS DE COFFRE	*7 300*		*7 300*	*7 500*	*- 200*
Charges constatées d'avance	97 374		97 374	92 443	4 931
4860000000 CHARGES CONSTATEES AVANCES	*97 374*		*97 374*	*92 443*	*4 931*
TOTAL (II)	2 514 227	1 277	2 512 950	2 599 514	- 86 564
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 065 270	171 589	3 893 681	4 035 742	- 142 061

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 027	2 027	2 027	
1013000000 CAPITAL	*2 027*	*2 027*	
Primes d'émission, de fusion, d'apport .	245 582	245 582	
1041000000 PRIMES D'EMISSION	*245 582*	*245 582*	
Réserve légale	150	150	
1061000000 RESERVE LEGALE	*150*	*150*	
Autres réserves	671 293	699 300	- 28 007
1068000000 AUTRES RESERVES	*671 293*	*699 300*	*- 28 007*
Résultat de l'exercice	219 515	271 993	- 52 478
TOTAL (I)	1 138 567	1 219 052	- 80 485
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	843 049	977 893	- 134 844
1641000000 PRET CRCA T1G2X0010PR	*842 595*	*977 367*	*- 134 772*
1688400000 INTERETS COURUS SUR EMP.E	*453*	*526*	*- 73*
. Découverts, concours bancaires	877	761	116
5186000000 INTERETS COURUS A PAYER	*877*	*761*	*116*
Divers	10 139	10 139	
1650000000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS	*10 139*	*10 139*	
Associés	900	900	
4551400000 C/C Pierre LECRUT	*900*	*900*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 634 109	1 567 300	66 809
4010000000 FOURNISSEURS	*1 320 659*	*1 375 872*	*- 55 213*
4081000000 FOURN FACT NON PARVENUES	*313 449*	*191 428*	*122 021*
. Personnel	102 488	95 785	6 703
4210000000 PERS REMUNERATIONS DUES	*8 936*	*5 655*	*3 281*
4270000000 PERSONNEL OPPOSITION		*210*	*- 210*
4282000000 CONGES PAYES	*77 480*	*73 206*	*4 274*
4286100000 PRIMES ANNUELLES	*16 072*	*16 713*	*- 641*
. Organismes sociaux	68 654	69 506	- 852
4310000000 URSSAF	*21 459*	*21 863*	*- 404*
4375000000 Retraite non cadres	*4 071*	*4 208*	*- 137*
4376100000 Prévoyance cadre	*7 581*	*7 620*	*- 39*
4377200000 Mutuelle	*4 622*	*4 622*	
4382000000 CHARG. SOC./PROV CP	*22 658*	*21 055*	*1 603*
4382100000 CHARG. SOC./PROV 13E MOIS	*4 700*	*4 807*	*- 107*
4386730000 Formation continue		*1 509*	*- 1 509*
4386740000 Effort construction	*3 390*	*3 390*	
4386750000 Taxe d'apprentissage	*173*	*432*	*- 259*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 625	- 3 625
4458000000 ETAT TAXES SUR C.A. A REGULARISER		*3 625*	*- 3 625*
. Autres impôts, taxes et assimilés	90 801	87 099	3 702
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	*269*	*512*	*- 243*
4486000000 IMPOTS & TAXES A PAYER	*90 532*	*86 587*	*3 945*
Autres dettes	4 097	3 682	415
4674200000 BONS COINSTAR	*416*		*416*
4679200000 DIFRADIS	*3 682*	*3 682*	
TOTAL (IV)	2 755 114	2 816 690	- 61 576
TOTAL PASSIF (I à V)	3 893 681	4 035 742	- 142 061

ABEDIS

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	17 802 198		17 802 198	16 760 743	1 041 455	6,21
7071110000 VENTES EPICERIE	*2 981 171*		*2 981 171*	*2 957 971*	*23 200*	*0,78*
7071120000 VENTES LIQUIDES	*2 485 004*		*2 485 004*	*2 970 244*	*- 485 240*	*-16,34*
7071130000 VENTES DPH	*1 170 584*		*1 170 584*	*1 187 400*	*- 16 816*	*-1,42*
7071140000 VENTES BAZAR	*777 177*		*777 177*	*732 854*	*44 323*	*6,05*
7071150000 VENTES TEXTILE	*126 800*		*126 800*	*133 354*	*- 6 554*	*-4,91*
7071210000 VENTES FRUITS&LEGUMES	*1 149 440*		*1 149 440*	*1 117 098*	*32 342*	*2,90*
7071220000 VENTES BOUCHERIE	*382 360*		*382 360*	*391 522*	*- 9 162*	*-2,34*
7071240000 VENTES POISSONNERIE	*224 926*		*224 926*	*235 397*	*- 10 471*	*-4,45*
7071250000 VENTES BOUL./PATISSERIE	*446 522*		*446 522*	*413 483*	*33 039*	*7,99*
7071260000 VENTES BOF/APF.LS	*1 153 075*		*1 153 075*	*1 007 777*	*145 298*	*14,42*
7071270000 VENTES FROMAGE COUPE	*132 872*		*132 872*	*139 621*	*- 6 749*	*-4,83*
7071280000 VENTES ULTRA FRAIS	*583 865*		*583 865*	*524 069*	*59 796*	*11,41*
7071290000 VENTES CHARCUTERIE LS	*858 807*		*858 807*	*800 174*	*58 633*	*7,33*
7071310000 VENTES VOLAILLES LS	*230 045*		*230 045*	*238 228*	*- 8 183*	*-3,43*
7071320000 VENTES SURGELES	*460 104*		*460 104*	*408 913*	*51 191*	*12,52*
7071330000 VENTES CARBURANT	*6 289 725*		*6 289 725*	*5 028 743*	*1 260 982*	*25,08*
7071511000 VENTES CHARCUTERIE TRAD	*240 339*		*240 339*	*255 304*	*- 14 965*	*-5,86*
7071517000 VENTES SAURISSERIE	*96 202*		*96 202*	*99 109*	*- 2 907*	*-2,93*
7071518000 VENTES PATISSERIE INDUST	*273 796*		*273 796*	*236 006*	*37 790*	*16,01*
7097111100 TVA EPICERIE	*-208 647*		*-208 647*	*-209 003*	*356*	*0,17*
7097111200 TVA LIQUIDES	*-300 181*		*-300 181*	*-388 490*	*88 309*	*22,73*
7097111300 TVA DPH	*-190 410*		*-190 410*	*-192 356*	*1 946*	*1,01*
7097111400 TVA BAZAR	*-107 444*		*-107 444*	*-110 057*	*2 613*	*2,37*
7097111500 TVA TEXTILE	*-21 127*		*-21 127*	*-22 185*	*1 058*	*4,77*
7097112100 TVA FRUITS&LEGUMES	*-60 571*		*-60 571*	*-58 923*	*- 1 648*	*2,80*
7097112200 TVA BOUCHERIE	*-20 198*		*-20 198*	*-20 710*	*512*	*2,47*
7097112400 TVA POISSONNERIE	*-11 819*		*-11 819*	*-12 306*	*487*	*3,96*
7097112500 TVA BOULANGERIE	*-23 341*		*-23 341*	*-21 595*	*- 1 746*	*8,09*
7097112600 TVA BOF/APF.LS	*-64 035*		*-64 035*	*-55 484*	*- 8 551*	*15,41*
7097112700 TVA FROMAGE COUPE	*-6 959*		*-6 959*	*-7 310*	*351*	*4,80*
7097112800 TVA ULTRA FRAIS	*-31 170*		*-31 170*	*-27 877*	*- 3 293*	*11,81*
7097112900 TVA CHARCUT.TRAIT.LS	*-49 541*		*-49 541*	*-46 115*	*- 3 426*	*7,43*
7097113100 TVA VOLAILLE LS	*-11 997*		*-11 997*	*-12 419*	*422*	*3,40*
7097113200 TVA SURGELES/GLACES	*-24 116*		*-24 116*	*-21 400*	*- 2 716*	*12,69*
7097113300 TVA CARBURANT	*-1 047 501*		*-1 047 501*	*-837 636*	*- 209 865*	*25,05*
7097221000 CHQE FIDELITE CARR	*-49 696*		*-49 696*	*-41 815*	*- 7 881*	*18,85*
7097311000 TVA CHARCUTERIE TRAD	*-12 538*		*-12 538*	*-13 358*	*820*	*6,14*
7097317000 TVA SAURISSERIE	*-5 052*		*-5 052*	*-5 183*	*131*	*2,53*
7097318000 TVA PAIN/PATIS INDUSTRIEL	*-14 274*		*-14 274*	*-12 304*	*- 1 970*	*16,01*
7097330000 TVA LOCATION VEHICULES	*1*		*1*	*0*	*1*	*N/S*
Production vendue services	71 361		71 361	70 311	1 050	1,49
7082100000 COMMISSION JOURNAUX	*1 087*		*1 087*	*1 430*	*- 343*	*-23,99*
7082910000 COM°SERVICES NON MARCHANT	*16 969*		*16 969*	*16 154*	*815*	*5,05*
7082911000 COM°SERVICES NON MARCHANT EXO	*14*		*14*	*16*	*- 2*	*-12,50*
7083200000 VT PDT DECLASSES	*10 485*		*10 485*	*9 597*	*888*	*9,25*
7083300000 LOCATION VEHICULES	*-7*		*-7*	*-2*	*- 5*	*250,00*
7083500000 Facturation Charges Copropriété	*42 813*		*42 813*	*43 116*	*- 303*	*-0,70*
Chiffre d'affaires Net	17 873 560		17 873 560	16 831 054	1 042 506	6,19

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
Subventions d'exploitation reçues	2 500	11 500	- 9 000	-78,26
7400000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*2 500*	*11 500*	*- 9 000*	*-78,26*
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de ch	11 154	26 354	- 15 200	-57,68
7817400000 REP PROV°CREANCES CLIENTS	*1 520*	*323*	*1 197*	*370,59*
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES		*5 356*	*- 5 356*	*-100*
7911000000 TRANSF DE CHG FRS PERS HO	*9 635*	*20 676*	*- 11 041*	*-53,40*
Autres produits	71	97	- 26	-26,80

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
7580000000 PROD DIVERS GEST.COURANTE	*71*	*97*	*- 26*	*-26,80*
Total des produits d'exploitation	17 887 285	16 869 005	1 018 280	6,04
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	15 199 744	14 083 666	1 116 078	7,92
6071110000 ACHATS EPICERIE	*2 235 227*	*2 138 012*	*97 215*	*4,55*
6071120000 ACHATS LIQUIDES	*1 853 489*	*2 190 221*	*- 336 732*	*-15,37*
6071130000 ACHATS DPH	*741 183*	*720 645*	*20 538*	*2,85*
6071140000 ACHATS BAZAR	*476 874*	*458 996*	*17 878*	*3,90*
6071150000 ACHATS TEXTILES	*72 675*	*83 230*	*- 10 555*	*-12,68*
6071210000 AC. FRUITS/LEGUMES	*805 636*	*758 665*	*46 971*	*6,19*
6071220000 AC.BOUCHERIE	*310 881*	*292 244*	*18 637*	*6,38*
6071240000 AC.POISSONNERIE	*188 132*	*189 680*	*- 1 548*	*-0,82*
6071250000 AC.POINT CHAUD	*254 205*	*215 261*	*38 944*	*18,09*
6071260000 AC.CREMERIE LS	*910 336*	*797 639*	*112 697*	*14,13*
6071270000 AC.FROMAGE TRAD	*91 316*	*90 092*	*1 224*	*1,36*
6071280000 AC.ULTRA FRAIS	*438 718*	*399 180*	*39 538*	*9,90*
6071290000 AC.CHARCUTERIE LS	*589 447*	*551 650*	*37 797*	*6,85*
6071310000 AC.VOLAILLES LS	*157 996*	*172 592*	*- 14 596*	*-8,46*
6071320000 AC.SURGELES/GLACES	*317 501*	*282 284*	*35 217*	*12,48*
6071340000 ACHATS GAZ	*150 161*	*120 473*	*29 688*	*24,64*
6071360000 AC.CARBURANT	*4 919 153*	*3 915 935*	*1 003 218*	*25,62*
6072310000 AC.CHARCUTERIE TRAD	*139 997*	*162 274*	*- 22 277*	*-13,73*
6072370000 AC.SAURISSERIE	*69 257*	*73 000*	*- 3 743*	*-5,13*
6072380000 AC.PAIN/PATIS INDUST	*206 913*	*176 871*	*30 042*	*16,99*
6073000000 ACHAT PRESTATIONS CARTES	*5 478*	*3 004*	*2 474*	*82,36*
6087000000 FRAIS Services & Accessoires	*2 621*	*421*	*2 200*	*522,57*
6087001000 FRAIS / AC EPICERIE	*136 817*	*124 183*	*12 634*	*10,17*
6087002000 FRAIS / AC LIQUIDES	*106 104*	*112 688*	*- 6 584*	*-5,84*
6087003000 FRAIS / AC DPH	*46 277*	*42 871*	*3 406*	*7,94*
6087004000 FRAIS / AC BAZAR.EPCS	*27 291*	*28 824*	*- 1 533*	*-5,32*
6087005000 FRAIS / AC TEXTILES	*2 061*	*2 232*	*- 171*	*-7,66*
6087011000 FRAIS / AC FRUITS/LEGUMES	*50 948*	*49 864*	*1 084*	*2,17*
6087012000 FRAIS / AC BOUCHERIE	*7 865*	*8 186*	*- 321*	*-3,92*
6087014000 FRAIS / AC POISSONNERIE	*3 962*	*3 854*	*108*	*2,80*
6087015000 FRAIS / AC POINT CHAUD	*22 320*	*18 737*	*3 583*	*19,12*
6087016000 FRAIS / AC CREMERIE LS	*58 461*	*48 389*	*10 072*	*20,81*
6087017000 FRAIS / AC FROMAGE TRAD	*5 777*	*5 362*	*415*	*7,74*
6087018000 FRAIS / AC ULTRA FRAIS	*28 393*	*24 460*	*3 933*	*16,08*
6087019000 FRAIS / AC CHARCUT LS	*38 715*	*34 343*	*4 372*	*12,73*
6087021000 FRAIS / AC VOLAILLES LS	*9 145*	*9 207*	*- 62*	*-0,67*
6087022000 FRAIS / AC SURGELES	*30 233*	*27 529*	*2 704*	*9,82*
6087311000 FRAIS / AC CHARCUT TRAD	*7 709*	*7 538*	*171*	*2,27*
6087317000 FRAIS / AC SAURISSERIE	*4 654*	*4 503*	*151*	*3,35*
6087318000 FRAIS / AC PATIS INDUS	*13 328*	*10 797*	*2 531*	*23,44*
6097001000 RRR EPICERIE	*-1 584*	*-1 590*	*6*	*0,38*
6097003000 RRR DPH		*-104*	*104*	*-100*
6097004000 RRR BAZAR	*-9 879*	*-8 238*	*- 1 641*	*19,92*
6097005000 RRR TEXTILE	*-304*	*-2 289*	*1 985*	*86,72*
6097011000 RRR FRUITS LEGUMES	*-3 619*	*-6 856*	*3 237*	*47,21*
6097012000 RRR BOUCHERIE TRAD	*-4 224*	*-9 216*	*4 992*	*54,17*
6097013000 RRR CHARCUT TRAD		*-109*	*109*	*-100*
6097014000 RRR POISSONNERIE	*-111*	*-6 450*	*6 339*	*98,28*
6097021000 RRR VOLAILLE LS	*-81*	*-520*	*439*	*84,42*
6097100000 RRR CSF RIST PROG & MINORAT°	*-317 713*	*-236 900*	*- 80 813*	*34,11*
Variation de stock (marchandises)	-86 366	-67 849	- 18 517	27,29
6037111000 VARIAT ST EPICERIE	*-15 553*	*-26 942*	*11 389*	*42,27*
6037112000 VARIAT ST LIQUIDES	*-27 829*	*7 734*	*- 35 563*	*-459,83*
6037113000 VARIAT ST D.P.H.	*-3 237*	*-4 589*	*1 352*	*29,46*
6037114000 VARIAT ST BAZAR	*-9 788*	*-41 474*	*31 686*	*76,40*
6037115000 VARIAT ST TEXTILE	*-532*	*-1 088*	*556*	*51,10*
6037121000 VAR.ST FRUITS & LEGUMES	*-2 860*	*2 541*	*- 5 401*	*-212,55*
6037122000 VAR.ST BOUCHERIE VOLAILLE	*-3 078*	*2 898*	*- 5 976*	*-206,21*
6037124000 VAR.ST POISSONNERIE	*-284*	*-182*	*- 102*	*56,04*
6037125000 VAR.ST BOULANGERIE PATISS	*1 942*	*990*	*952*	*96,16*
6037126000 VAR.ST BOF/APF LS	*-7 573*	*-10 873*	*3 300*	*30,35*
6037127000 VAR.ST FROMAGE COUPE	*664*	*-762*	*1 426*	*187,14*
6037128000 VAR.ST.ULTRA FRAIS	*-1 533*	*-2 593*	*1 060*	*40,88*
6037129000 VAR.ST.CHARCUT.TRAIT LS	*-4 179*	*1 535*	*- 5 714*	*-372,25*
6037131000 VAR.ST.VOLAILLE LS	*261*	*-96*	*357*	*371,88*
6037132000 VAR ST SURGELES/GLACES	*-6 151*	*-582*	*- 5 569*	*956,87*

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
6037133000 VARIAT ST CARBURANTS	-3 861	4 533	- 8 394	-185,18
6037311000 VAR.STK CHARCUT.TRAIT.RF	-800	644	- 1 444	-224,22
6037317000 VAR.STK SAURISSERIE INDUS	-746	446	- 1 192	-267,26
6037318000 VAR.STK PATISSERIE INDUS	-1 229	11	- 1 240	N/S
Autres achats et charges externes	1 157 602	1 139 226	18 376	1,61
6061100000 FOURNITURES ELECTRIQUES	174 553	112 237	62 316	55,52
6061200000 DISTRIBUTION EAU POTABLE	3 946	6 144	- 2 198	-35,77
6061300000 GAZ	14 496	12 904	1 592	12,34
6063000000 FOURNIT.ENTRETIEN&PETIT EQUIP	1 302	1 385	- 83	-5,99
6064000000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	566	373	193	51,74
6068000000 FOURNITURES MAGASIN	22 762	18 658	4 104	22,00
6110010000 ENLEVEMENT DECHETS DIVERS	3 278	3 050	228	7,48
6111000000 SURVEILLANCE MAGASIN	6 323	6 392	- 69	-1,08
6112000000 SS TRAITANCE BLANCHISSERIE	1 208	1 123	85	7,57
6113000000 ENTRETIEN SURFACE DE VENTE	28 827	21 735	7 092	32,63
6114000000 SOUS TRAITANCE SAV	1 082	1 216	- 134	-11,02
6117000000 SOUS TRAITANCES DIVERSES	28 135	29 581	- 1 446	-4,89
6118000000 SERVICES DE LIVRAISON	3 682		3 682	N/S
6131000000 LOCATION MAGASIN		3 692	- 3 692	-100
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	9 000	5 250	3 750	71,43
6132500000 LOYER MAGASIN	254 505	246 000	8 505	3,46
6135000000 LOCATIONS MOBILIERES		54	- 54	-100
6135900000 LOCATION MATERIEL	13 516	7 799	5 717	73,30
6141000000 CHARGES LOCATIVES	47 729	57 662	- 9 933	-17,23
6150010000 ENTRETIEN ET REPARATION	10 834	10 319	515	4,99
6150040000 ENTRETIEN MATERIEL FROID	8 798	12 372	- 3 574	-28,89
6150150000 ENTRETIEN STATION	5 171	3 702	1 469	39,68
6150200000 MAINTENANCE MATERIEL	6 734	4 847	1 887	38,93
6150300000 MAINTENANCE INFOR	38 298	35 119	3 179	9,05
6150700000 MAINTENANCE STATION	4 362	4 388	- 26	-0,59
6150800000 MAINTENANCE MATERIEL FROID	8 971	8 439	532	6,30
6161000000 ASSURANCES MULTIRISQUES	14 578	12 400	2 178	17,56
6183000000 PRESTATION LOGISTIQUE	1 129	3 972	- 2 843	-71,58
6210000000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	48 257	37 315	10 942	29,32
6211000000 PERSONNEL INTERIMAIRE		1 371	- 1 371	-100
6226000000 HONORAIRES		19 230	- 19 230	-100
6226100000 HONORAIRES JURIDIQUE		1 251	- 1 251	-100
6226200000 HONORAIRES COMPTABLE	24 178	23 136	1 042	4,50
6226300000 HONORAIRES CAC	4 120	4 005	115	2,87
6226400000 HONORAIRE SOCIAL	1 320	1 275	45	3,53
6227000000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX		66 260	- 66 260	-100
6228000000 PRESTATION HOLDING	91 221	80 000	11 221	14,03
6231200000 AFFICHES PUBLICITAIRES		3 400	- 3 400	-100
6231900000 COTISATION FIDELITE	20 661	20 851	- 190	-0,91
6231950000 COTISATION NOTORIETE	27 548	27 802	- 254	-0,91
6234100000 BA CARREFOUR	24 518	18 141	6 377	35,15
6236000000 PROSPECTUS	38 770	39 942	- 1 172	-2,93
6236500000 DISTRI PROSPECTUS	17 500	19 890	- 2 390	-12,02
6238000000 POURBOIRES DONS COURANTS	46 224	51 751	- 5 527	-10,68
6238500000 DONS ET POURBOIRES	2 000	557	1 443	259,07
6251200000 DEPLACEMENT direction	6 000	6 000		0,00
6256000000 MISSION ET RECEPTION		309	- 309	-100
6260000000 AFFRANCHISSEMENT	1 643	604	1 039	172,02
6260020000 TELEPHONE/INTERNET	3 061	4 188	- 1 127	-26,91
6271000000 COMMISSION CB	35 623	31 778	3 845	12,10
6271200000 FRAIS TICKETS RESTAURANT	31 078	38 653	- 7 575	-19,60
6271300000 COM CARTE PASS	935	1 035	- 100	-9,66
6271400000 COM CARTE AMERICAN EXPRESS	223	304	- 81	-26,64
6271500000 COM°CAD CARTE KDO SECABLE	11 189	2 889	8 300	287,30
6272000000 FRAIS PRET BANCAIRE		690	- 690	-100
6274000000 COM° FRAIS SCANCOUPON/SOGEC	506	607	- 101	-16,64
6278000000 SERVICES BANCAIRES	7 245	5 179	2 066	39,89
Impôts, taxes et versements assimilés	121 204	117 709	3 495	2,97
6333000000 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CO	9 376	9 613	- 237	-2,47
6335000000 IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE A	5 730	5 113	617	12,07
6338000000 IMPOTS.AUTRES	530	585	- 55	-9,40
6351100000 TAXE PROFESSIONNELLE	26 245	25 690	555	2,16
6351110000 IMPOTS CET - CVAE	13 942	13 970	- 28	-0,20
6358000000 IMPOTS AUTRES DROITS	3 224	4 348	- 1 124	-25,85

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
6358400000 TAXE ECOFOLIO	*2 168*	*2 585*	*- 417*	*-16,13*
6358500000 TAXE AIDE AU COM.TACA	*59 989*	*55 805*	*4 184*	*7,50*
Salaires et traitements	848 798	870 233	- 21 435	-2,46
6411001000 SALAIRES PERS. MAGASIN	*842 644*	*864 481*	*- 21 837*	*-2,53*
6412000000 PERS CONGES PAYES	*4 274*	*-3 837*	*8 111*	*211,39*
6413000000 PERS PRIMES ET GRATIFICATIONS	*-641*	*-141*	*- 500*	*354,61*
6413100000 GRATIFICATION STAGIAIRE		*300*	*- 300*	*-100*
6414000000 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	*1 927*	*8 881*	*- 6 954*	*-78,30*
6414100000 INDEMNITE DE LICENCIEMENT (EXO)	*594*	*549*	*45*	*8,20*
Charges sociales	221 434	237 202	- 15 768	-6,65
6451000000 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	*167 839*	*183 780*	*- 15 941*	*-8,67*
6454801000 CHG SOC.S/ CP	*1 603*	*-2 207*	*3 810*	*172,63*
6455000000 Retraite non cadres	*30 298*	*33 868*	*- 3 570*	*-10,54*
6456100000 Prévoyance cadre	*4 448*	*5 101*	*- 653*	*-12,80*
6457200000 Mutuelle	*11 793*	*11 401*	*392*	*3,44*
6475000000 MEDECINE TRAVAIL	*5 561*	*5 541*	*20*	*0,36*
6482000000 PROV.PR.CHG.S/ PRIME	*-107*	*-282*	*175*	*62,06*
Dotations aux amortissements sur immobilisations	70 995	70 304	691	0,98
6811200000 AMORT. IMMOB CORPORELLES	*70 995*	*70 304*	*691*	*0,98*
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 277	1 520	- 243	-15,99
6817400000 Dotations aux dépréciations des cré	*1 277*	*1 520*	*- 243*	*-15,99*
Autres charges	72 562	71 216	1 346	1,89
6511000000 COTISATIONS ENSEIGNE	*68 869*	*69 504*	*- 635*	*-0,91*
6516000000 DROITS D'AUTEURS	*1 149*	*1 120*	*29*	*2,59*
6540000000 PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	*766*	*39*	*727*	*N/S*
6580000000 CHARGES DIVERSES	*1 117*	*325*	*792*	*243,69*
6584000000 ECART DE CAISSE	*660*	*229*	*431*	*188,21*
Total des charges d'exploitation	17 607 250	16 523 225	1 084 025	6,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	**280 035**	**345 780**	**- 65 745**	**-19,01**
Intérêts et charges assimilées	6 978	7 332	- 354	-4,83
6611600000 INTERETS DES EMPRUNTS	*6 978*	*7 332*	*- 354*	*-4,83*
Total des charges financières	6 978	7 332	- 354	-4,83
RESULTAT FINANCIER	**-6 978**	**-7 332**	**354**	**4,83**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**273 056**	**338 448**	**- 65 392**	**-19,32**
Produits exceptionnels sur opérations en capital		30 000	- 30 000	-100
7756000000 EXCEPT PRODTS CESS ELEM ACTIF CEDES		*30 000*	*- 30 000*	*-100*
Total des produits exceptionnels		30 000	- 30 000	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200	11 002	- 10 802	-98,18
6710000000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP GEST	*200*		*200*	*N/S*
6718000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		*11 002*	*- 11 002*	*-100*
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		30 000	- 30 000	-100
6756000000 VAL NET COMPT ELEM ACTIF CEDES FINA		*30 000*	*- 30 000*	*-100*
Total des charges exceptionnelles	200	41 002	- 40 802	-99,51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-200**	**-11 002**	**10 802**	**98,18**
Impôts sur les bénéfices	53 341	55 453	- 2 112	-3,81
6950000000 IMPOT SUR LES SOCIETES	*53 341*	*55 453*	*- 2 112*	*-3,81*
Total des Produits	17 887 285	16 899 005	988 280	5,85
Total des charges	17 667 769	16 627 012	1 040 757	6,26
RESULTAT NET	**219 515**	**271 993**	**- 52 478**	**-19,29**

ABEDIS

Soldes intermédiaires de Gestion

Soldes intermédiaires de Gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 P1 : 12 mois	P2-P1 en %	Exercice clos le 31/03/2022 P2 : 12 mois	P3-P2 en %	Exercice clos le 31/03/2021 P3 : 12 mois	P4-P3 en %	Exercice clos le 31/03/2020 P4 : 12 mois
Ventes de marchandises	17 802	6,21	16 760	10,19	15 210	8,64	14 000 097
- Coût direct d'achat	15 190	8,01	14 062	11,88	12 569	6,59	11 792 087
+/- Variation du stock de marchandises	-86 366	27,29	-67 849	N/S	6 457	-106,58	-98 017
Marge commerciale (I)	**2 698 455**		**2 765 602**		**2 634 263**		**2 306 028**
Taux de marge commerciale	**15,16 %**		**16,50 %**		**17,32 %**		**16,47%**
+ Production vendue	71 361	1,49	70 311	82,94	38 433	71,97	22 349
+ Production stockée							
+ Production immobilisée							
Production de l'exercice	**71 361**		**70 311**		**38 433**		**22 349**
- Matières premières et approvisionnements							
- Sous-traitance directe							
Marge brute sur production (II)	**71 361**		**70 311**		**38 433**		**22 349**
Taux de marge brute sur production	**100,00 %**		**100,00 %**		**100,00%**		**100,00%**
Marge brute globale (I + II)	**2 769 817**		**2 835 913**		**2 672 696**		**2 328 377**
Taux de marge brute globale	**15,50 %**		**16,85 %**		**17,53%**		**16,60 %**
- Services extérieurs et autres charges externes	1 157 602	1,61	1 139 226	20,80	943 049	23,89	761 200
Valeur ajoutée produite	**1 612 214**		**1 696 687**		**1 729 647**		**1 567 177**
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	**9,02 %**		**10,08 %**		**11,34%**		**11,18%**
+ Subventions d'exploitation	2 500	-78,25	11 500	N/S			
- Impôts, taxes et versements assimilés	121 204	2,97	117 709	-0,93	118 830	2,66	115 750
- Salaires et traitements	848 798	-2,45	870 233	-2,29	890 737	12,14	794 273
- Charges sociales	221 434	-6,64	237 202	-2,84	244 167	5,06	232 411
Excédent brut d'exploitation	**423 278**		**483 044**		**475 913**		**424 743**
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	**2,37 %**		**2,87 %**		**3,12 %**		**3,03 %**
+ Reprise sur amortissements et provisions	1 520	370,59	323	-35,00	497	-19,96	621
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	70 995	0,98	70 304	787,23	7 924	18,89	6 665
- Dotations aux provisions sur immobilisations							
- Dotations aux provisions sur actif circulant	1 277	-15,98	1 520	370,59	323	-35,00	497
- Dotations aux provisions pour risques et charges							
+ Autres produits de gestion courante	71	-26,79	97	19,75	81	-80,52	416
- Autres charges de gestion courante	72 562	1,89	71 216	0,93	70 560	19,32	59 136
+ Transfert de charges d'exploitation		100	5 356	22,79	4 362	-72,53	15 883
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**280 035**		**345 780**		**402 047**		**375 363**
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	**1,57 %**		**2,05 %**		**2,64 %**		**2,68 %**
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)							
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)							
+ Produits financiers de participations							
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances							
+ Autres intérêts et produits assimilés							
+ Reprises sur provisions financières							
+ Différences positives de change							

	Exercice clos le 31/03/2023 P1 : 12 mois	P2-P1 en %	Exercice clos le 31/03/2022 P2 : 12 mois	P3-P2 en %	Exercice clos le 31/03/2021 P3 : 12 mois	P4-P3 en %	Exercice clos le 31/03/2020 P4 : 12 mois
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières							
- Dotations financières aux amortissements et provisions							
- Intérêts et charges assimilées	6 978	-4,82	7 332	N/S			
- Différences négatives de change							
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements							
Résultat courant avant impôts	**273 056**		**338 448**		**402 047**		**375 363**
Résultat courant / chiffre d'affaires	**1,53 %**		**2,01 %**		**2,64 %**		**2,68 %**
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				100	30 709	-75,32	124 481
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital		100	30 000	N/S			
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels							
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200	-98,17	11 002	68,61	6 525	-88,85	58 572
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		100	30 000	N/S			
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Résultat exceptionnel	**-200**		**-11 002**		**24 183**		**65 909**
- Participation des salariés aux résultats							
- Impôts sur les bénéfices	53 341	-3,80	55 453	-37,41	88 606	-16,66	106 336
Résultat net Comptable	**219 515**		**271 993**		**337 624**		**334 937**
Résultat net / chiffre d'affaires	**1,23 %**		**1,62 %**		**2,21 %**		**2,39 %**

ABEDIS

Liasse Fiscale

Liasse Fiscale

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABEDIS — 1 2

Adresse de l'entreprise : 138 Bis ROUTE DE SEYSSES 31100 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 8 1 8 6 3 6 9 1 2 0 0 0 2 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 3

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	977 000	AI		977 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	11 050	AQ	4 457	6 593
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	300 721	AS	103 784	196 937
	Autres immobilisations corporelles	AT	200 772	AU	62 071	138 701
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	61 500	BI		61 500
	TOTAL (II)	BJ	1 551 043	BK	170 312	1 380 731
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	728 551	BU		728 551
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	44 908	BY	1 277	43 631
	Autres créances (3)	BZ	337 139	CA		337 139
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 306 254	CG		1 306 254
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	97 374	CI		97 374
	TOTAL (III)	CJ	2 514 227	CK	1 277	2 512 950
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 065 270	1A	171 589	3 893 681

Renvois. (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEDIS — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 027)	DA	2 027
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	245 582
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	150
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	671 293
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	219 515
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 138 567
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	843 925
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 039
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 634 109
	Dettes fiscales et sociales	DY	261 943
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	4 097
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 755 114
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 893 681

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 048 332
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	877

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABEDIS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	17 802 198	FB		FC	17 802 198	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	71 361	FH		FI	71 361	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	17 873 560	FK		FL	17 873 560	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	11 154	
	Autres produits (1) (11)					FQ	71	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	17 887 285	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 199 744	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(86 366)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 157 602	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	121 204	
	Salaires et traitements *					FY	848 798	
	Charges sociales (10)					FZ	221 434	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	70 995	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 277	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	72 562	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	17 607 250	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)						GG	280 035	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 978	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 978	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)						GV	(6 978)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)						GW	273 056	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABEDIS — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	200
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	200
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(200)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	53 341
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 887 285
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	17 667 769
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	219 515

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RG	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 635
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	70 018
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Vol Coffre	200	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise ABEDIS — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2*	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	977 000	KB	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ	11 050	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants	M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS	287 723	KT	KU 12 998
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	183 479	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	14 793	LC	LD 2 500
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	497 045	LO	LP 15 498
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	61 500	IU	IV
		TOTAL IV	LQ	61 500	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 535 545	ØH	ØJ 15 498

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 977 000	IX 977 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB 11 050	MC 11 050
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	MB	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 300 721	ML 300 721
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 183 479	MO 183 479
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 17 293	MU 17 293
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG	NH 512 543	NI 512 543
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 61 500	2G 61 500
		TOTAL IV	I3		NJ	NK 61 500	2H 61 500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL 1 551 043	ØM 1 551 043

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le 31032023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABEDIS Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE ..		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2023

Désignation de l'entreprise ABEDIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	2 533	PN	1 924	PO		PQ	4 457
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	62 989	QA	40 795	QB		QC	103 784
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	27 313	QE	26 054	QF		QG	53 367
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 482	QM	2 223	QN		QO	8 705
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	99 317	QV	70 995	QW		QX	170 312
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	99 317	ØP	70 995	ØQ		ØR	170 312

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		MP		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW – NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABEDIS — Néant ☐*

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 520	6U	1 277	6V	1 520	6W	1 277
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 520	TY	1 277	TZ	1 520	UA	1 277
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 520	UB	1 277	UC	1 520	UD	1 277
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE	1 277	UF	1 520		
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEDIS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	61 500	UV		UW	61 500	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 396		1 396			
	Autres créances clients	UX	43 512		43 512			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	71		71			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	42 995		42 995			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	67 160		67 160			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	11 668		11 668			
	Groupe et associés (2)	VC	1 500		1 500			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	213 746		213 746			
	Charges constatées d'avance	VS	97 374		97 374			
	TOTAUX	VT	540 922	VU	479 422	VV	61 500	
RENVOIS (1)	Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	877	877		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	843 049	136 267	553 829	152 953
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	10 139	10 139		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 634 109	1 634 109		
Personnel et comptes rattachés		8C	102 488	102 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	68 654	68 654		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	90 801	90 801		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	900	900		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 097	4 097		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 755 114	VZ 2 048 332	553 829	152 953
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	134 772	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEDIS | Formulaire déposé au titre de l'IR : ET | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31 10 3 12 0 2 3

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	219 515
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39 1 3° et 212 *bis*) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	53 341
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme					WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée) SW / Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8	WQ	120 177
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
						TOTAL I WR	393 033

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *					WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)					WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %					WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19 %					WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA	
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et cessions * Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*) K9		Entreprises nouvelles (44 *septies*) L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies A*) L5	XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 *octies A*) ØV		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C) K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*) PA		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*) PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 1F		Zone franche d'activité NC (art. 44 *quindecies*) XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*) PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*) PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *duodecies*) X9		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *quindecies* F) YH		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *quindecies* C) YC	XG	68 734
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A) YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B) YB		créance dégagée par le report en arrière de déficit ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D) YD		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* F) YI		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* G) YL		
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
						TOTAL II XH	68 734

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	324 299	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	324 299	XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP 2058 A 2023
Extension

ABEDIS

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
PROVISION TASCOM 31.03.2023	73 953
DONS MECENAT	46 224

DEDUCTIONS DIVERSES	Montant exercice N
PROVISION TASCOM 31.03.2022	68 734

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise ABEDIS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	104 838

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :	▼ ligne WI		▼ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABEDIS — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	271 993
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	271 993

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	(28 007)
Dividendes	ZE	300 000
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	271 993

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		YQ	
– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	

DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

– Sous-traitance			YT	72 534
– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		XQ	324 749
– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	48 257
– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	120 839
– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST	591 223
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 157 602

IMPÔTS ET TAXES

– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	40 187
– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		9Z	81 017
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	121 204

TVA

– Montant de la TVA collectée	YY	2 219 041
– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	2 269 117

DIVERS

– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *	ØB			
– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%	
– Numéro de centre agréé * XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*	RH			

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

⑫ DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEDIS — Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABEDIS | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABEDIS Néant ☒*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *ter*-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *ter*-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ABEDIS — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: ABEDIS — Néant ☐*

Exercice ouvert le: 01042022 et clos le: 31032023 — Données en nombre de mois: 1 | 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	29,00
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	17 873 560
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
	TOTAL 1	OX	17 873 560
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	71
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	2 500
Variation positive des stocks		OD	86 366
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	TOTAL 2	OM	88 937
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	15 417 369
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	662 956
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	72 562
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
	TOTAL 3	OJ	16 152 887
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 809 610
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 809 610

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA; vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	17 873 560	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	29,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/04/2022		GZ	31/03/2023
Date de cessation				HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs*.

SAGE Expert-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2023

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31032023 N° SIRET 8 1 8 6 3 6 9 1 2 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEDIS

ADRESSE (voie) 138 Bis ROUTE DE SEYSSES

CODE POSTAL 31100 VILLE TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1827
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination AMIDIS
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention 26,00 | Nb de parts ou actions 527
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique S.A.R.L. | Dénomination FINANCIERE ZELMAT
N° SIREN (si société établie en France) 524252343 | % de détention 64,13 | Nb de parts ou actions 1300
Adresse : N° 10 | Voie RUE DU POUNTIL
Code Postal 31410 | Commune MAUZAC | Pays FRANCE

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N°2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31032023 N° SIRET 818636912000029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEDIS

ADRESSE (voie) 138 Bis ROUTE DE SEYSSES

CODE POSTAL 31100 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° 2065-SD
2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01042022 31032023

X

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABEDIS 138 Bis ROUTE DE SEYSSES 31100 TOULOUSE	
SIRET 8 1 8 6 3 6 9 1 2 0 0 0 2 9	Mél : adm.mondonville@orange.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

ACTIVITÉ

Activités exercées	Supermarchés	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

RÉGIME ET LIQUIDATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	324 299	Déficit		
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* ☐ Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐ Autres dispositifs ☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS DISTRIBUÉS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

DÉCLARATION DE RÉSULTAT D'ENSEMBLE DES GROUPES

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

DIVERS

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	Sage Coala	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

SIGNATURE

SARL BRUNAUD BERTONI & ASSOCIES 21 BOULEVARD DES LANDES 31800 ESTANCARBON Tél:0561953900	Tél:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné	Date: 21062023 Lieu: TOULOUSE
	Qualité et nom du signataire: Président ABEL ZELMAT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ ***prestataire :***	

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD
2023

I - REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	300 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	300 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	300 000

II - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (Ne pas remplir si vous avez opté pour le régime simplifié d'imposition)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
AMIDIS	527							
FINANCIERE ZELMAT 10 RUE DU POUNTIL 31410 MAUZAC	1300							
PIERRE LECRUT 24 Bis ALLEE JULIA 31190 GRAZAC	200							

III - DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

IV - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

Rémunérations		Moins-values à long terme imputées			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

V - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2023)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice
du 01/04/2022
au 31/03/2023

Désignation de l'entreprise ABEDIS
Adresse 138 Bis ROUTE DE SEYSSES 31100 TOULOUSE

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficaire (toutes taxes comprises)	24 518
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	24 518

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . .2023. . (total col.9 + total col.10) 10	24 518	- de l'exercice . .2023. . 10	324 299
- de l'exercice précédent 10	18 141	- de l'exercice précédent 10	385 340

Nom et qualité du signataire ABEL ZELMAT
Président

À TOULOUSE, le 21062023

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2023	**Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI**	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

2023	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	2468

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

2023	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE	2069RCI
Exercice du 01/ 04 au 31 / 03 ou au titre de l'année N	Néant	
	PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
MEC	27 734

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Détermination de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

ABEDIS

Annexes Legales

Annexes Legales

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 3 893 681,02 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 219 515,32 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

ABEDIS

SOMMAIRE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Edité le 21/06/2023

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Variation des stocks	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution
MARCHANDISES				
Marchandises revendues en l'état	728 551	642 185	86 366	
APPROVISIONNEMENTS	0	0		
Autres Approvisionnement				
TOTAL I	728 551	642 185	86 366	

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.
Au 1er Avril 2021, la société a acquiert le fond de commerce pour la somme de 977 000 Euros.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*977 000*		
Terrains			
Constructions sur sol propre	*11 050*		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	*287 723*		*12 998*
Autres install., agencements, aménagements	*183 479*		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*14 793*		*2 500*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*497 045*		*15 498*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*61 500*		
TOTAL	*61 500*		
TOTAL GENERAL	*1 535 545*		*15 498*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*977 000*	*977 000*
Terrains				
Constructions sur sol propre			*11 050*	*11 050*
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			*300 721*	*300 721*
Autres install., agencements, aménagements			*183 479*	*183 479*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*17 293*	*17 293*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			*512 543*	*512 543*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			*61 500*	*61 500*
TOTAL			*61 500*	*61 500*
TOTAL GENERAL			*1 551 043*	*1 551 043*

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	*2 533*	*1 924*		*4 457*
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	*62 989*	*40 795*		*103 784*
Installations, agencements divers	*27 313*	*26 054*		*53 367*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*6 482*	*2 223*		*8 705*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*99 317*	*70 995*		*170 312*
TOTAL GENERAL	*99 317*	*70 995*		*170 312*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	*1 924*				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	*40 795*				
Installations, agencements divers	*26 054*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*2 223*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*70 995*				
TOTAL GENERAL	*70 995*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	*1 520*	*1 277*	*1 520*	*1 277*
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*1 520*	*1 277*	*1 520*	*1 277*
TOTAL GENERAL	*1 520*	*1 277*	*1 520*	*1 277*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		*1 277*	*1 520*	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*61 500*		*61 500*
Clients douteux ou litigieux	*1 396*	*1 396*	
Autres créances clients	*43 512*	*43 512*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*71*	*71*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*42 995*	*42 995*	
- T.V.A.	*67 160*	*67 160*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	*11 668*	*11 668*	
Groupe et associés	*1 500*	*1 500*	
Débiteurs divers	*213 746*	*213 746*	
Charges constatées d'avance	*97 374*	*97 374*	
TOTAL GENERAL	*540 922*	*479 422*	*61 500*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	*877*	*877*		
- plus d'un an	*843 049*	*136 267*	*553 829*	*152 953*
Emprunts et dettes financières	*10 139*	*10 139*		
Fournisseurs et comptes rattachés	*1 634 109*	*1 634 109*		
Personnel et comptes rattachés	*102 488*	*102 488*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*68 654*	*68 654*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*90 801*	*90 801*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*900*	*900*		
Autres dettes	*4 097*	*4 097*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*2 755 114*	*2 048 332*	*553 829*	*152 953*
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*134 772*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*92 318*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*92 318*

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*1 330*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*313 449*
Dettes fiscales et sociales	*215 005*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*529 784*

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*97 374*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*97 374*	

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*2 027*	*1,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*2 027*	*1,00*

Commentaires:

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*17 802 198*
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*71 361*
TOTAL	*17 873 560*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*17 873 560*
Etranger	
TOTAL	*17 873 560*

7.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impots	Impots
Résultat courant	*273 056*	
Résultat exceptionnel (et participation)	*-200*	
Résultat comptable	*219 515*	

Commentaires:

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*61 500*
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Nantissement fond de commerce	*1 100 000*
TOTAL	*1 161 500*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	*10 139*
Autres engagements reçus :	
TOTAL	*10 139*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.2 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires:
Au 31 Mars 2023, le montant des engagements des IFC se montent à 64 210 Euros et n'ont pas été provisionné au bilan.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/03/2023 12 mois	31/03/2022 12 mois	31/03/2021 12 mois	31/03/2020 12 mois	31/03/2019 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*2 027*	*2 027*	*1 500*	*1 500*	*1 500*
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*17 873 560*	*16 831 054*	*15 248 525*	*14 022 446*	*12 849 110*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*343 609*	*398 947*	*433 979*	*447 815*	*251 628*
c) Impôt sur les bénéfices	*53 341*	*55 453*	*88 606*	*106 336*	*47 064*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*290 268*	*343 494*	*345 373*	*341 479*	*204 564*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*219 515*	*271 993*	*337 624*	*334 937*	*209 084*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	*848 798*	*870 233*	*890 737*	*794 273*	*739 610*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*221 434*	*237 202*	*244 167*	*232 411*	*226 128*

Observations complémentaires

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ABEDIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 027 euros
Siège social : 138 bis, route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 818 636 912

* * * *

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DES ACTIONNAIRES DU 25 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à dix heures trente, au siège social, les actionnaires de la société ABEDIS, société par actions simplifiée au capital de 2 027 euros, divisé en 2 027 actions de 1 euro chacune, ont tenu l'assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

La feuille de présence est émargée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par le Président, Monsieur Abel ZELMAT es-qualité de gérant de la Société "FINANCIERE ZELMAT".

La société A2H AUDIT HARDTMEYER - HUC commissaire aux comptes est présente.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire des statuts de la société,
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés,
- Le texte des projets de résolutions.
- Le rapport de gestion
- Les rapports du commissaire aux comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2023

A la demande du Président, l'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Rapports du Président et du commissaire sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023,

- Rapport sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,

- Approbation desdits comptes, bilan et conventions ;

- Affectation des résultats,

- Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 et 223 du Code Général des Impôts.

Il donne lecture du rapport du Président, puis présente à l'assemblée le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan.

Monsieur BILLY donne lecture des rapports du commissaire aux comptes. Enfin, la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes ainsi que du rapport spécial dudit commissaire sur l'exercice clos le 31 mars 2023, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 219 515 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne, en conséquence, au président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ces rapports, constate que deux nouvelles conventions au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce ont été conclues au titre de l'exercice.
Elles visent la modification en date du 29 septembre 2022 applicable à compter du 1er janvier 2023 de la convention de service initialement exécuté avec la société FINANCIERE ZELMAT depuis le 1er mars 2016 et une seconde convention de prestation de service conclue le 22 mars 2023 ayant pris rétroactivement effet au 1er janvier 2023.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 219 515 euros comme suit :

1. A la réserve légale pour un montant de 53 € ;
2. A la distribution d'un dividende de 300 000 € incluant un prélèvement sur les réserves de 80 538 €.

L'assemblée générale reconnaît en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., les rapports présentés mentionnent qu'aux cours des exercices antérieurs il a été distribué, savoir :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDES PAR ACTION
2019 – 2020	22 500	15,00
2020 – 2021	0	0
2021 - 2022	300 000	148,00

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION – APPROBATION DES DEPENSES ET DES CHARGES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 223 DU C.G.I.

L'assemblée générale constate en statuant en application de l'article 39-4 et 223 du Code Général des Impôts qu'il n'existe aucune charge ou dépense somptuaire au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée,
et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau.



ABEDIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 027 euros
Siège social : 138 bis, route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 818 636 912

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Monsieur,

Nous vous présentons, conformément aux dispositions légales, les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 et vous rendons compte de notre gestion au cours de cet exercice.
Le commissaire aux comptes fait lecture de son rapport. La parole est ensuite rendue à Monsieur ZELMAT.

I - COMPTE RENDU DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2023

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport que le chiffre d'affaires HT net s'est élevé à 17 873 560 euros contre 16 831 054 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,19 %.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 219 515 euros contre 271 993 euros pour l'exercice précédent.

Les salaires, traitements et charges sociales s'élèvent à 1 070 232 euros et représentent 5,98 % du chiffre d'affaire. Baisse globale des charges mais forte augmentation de l'absentéisme.
Augmentation du tarif de l'électricité 50%.

Le résultat d'exploitation ressort à 280 035 euros contre 345 780 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 273 056 euros contre 338 448 euros pour l'exercice précédent.

Mention des dépenses non déductibles :

Nous vous rappelons qu'au titre de l'exercice écoulé, la société n'a exposé aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, et de même, aucun intérêt excédentaire n'a été versé durant cet exercice.

Mention de certaines dépenses déductibles :

Néant

Prestations réciproques :

Néant

II – ANALYSE DE L'EXERCICE, PERSPECTIVES D'AVENIR ET PREVISIONS POUR L'EXERCICE EN COURS

Le C.A. enregistré au cours de l'exercice est en progression de 6,19 % par rapport aux C.A.de l'exercice précédent. L'exercice s'est ouvert quasi concomitamment avec le début de la guerre en Ukraine.

Monsieur ZELMAT vous expose les raisons et les perspectives d'avenir étant ici précisé que les indicateurs sont globalement satisfaisant.

Concernant le résultat net, Monsieur ZELMAT indique qu'il a légèrement diminué sur le dernier exercice.
Ce léger repli s'explique par deux facteurs :

- une plus importante dotation aux amortissements.
- une augmentation des charges externes

Sur les projets à venir, nous sommes passés en Commission CDAC le 15 décembre 2021 et avons obtenu un avis favorable pour un agrandissement de 530 m² soit 2245 m². Nous allons amener des services en plus comme le Shopopop, le snacking, les préparations culinaires fait maison, animalerie vrac, caisses autonomes.

Le permis a été déposé et nous attendons l'accord de CARREFOUR PROPERTY qui lui attente l'accord de la copropriété.

A défaut d'accord, des travaux de réaménagement du magasin seront réalisés avec l'installation de caisses automatiques, ameublement et groupe froid ainsi que l'installation d'un éclairage LED. Ces travaux sont fait en vue de la mise en location gérance du local à l'horizon du 1er avril 2024.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

IV - AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 219 515 euros comme suit :

1. A la réserve légale pour un montant de 53 € ;
2. A la distribution d'un dividende de 300 000 € incluant un prélèvement sur les réserves de 80 538 €.

V - DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons qu'il a été distribué au cours des trois exercices antérieurs les dividendes suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDES PAR ACTION
2019 – 2020	22 500	15,00
2020 – 2021	0	0
2021 – 2022	300 000	148,00

VI - RENOUVELLEMENT DE MANDATS

NEANT

VII - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Les nouvelles modalités de la convention de service avec la société FINANCIERE ZELMAT ont été exposées par Monsieur ZELMAT.
Vous observerez qu'elles se sont faites à des conditions normales. Notre commissaire aux comptes vous en donne lecture.

VIII – IX – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement notable pour la société n'est à rappeler.

IX – ACTIVITES EN MATIERE DE R&D

NEANT

X – MODIFICATIONS INTERVENUES

Organes de gestion : NEANT

Aliénations D'actions : NEANT

XI – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article D.441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe la décomposition, à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2023, des délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D 441-6, ainsi que les factures reçues ou émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (II de l'article D.441-6).

XII – PRESENTATION DES COMPTES

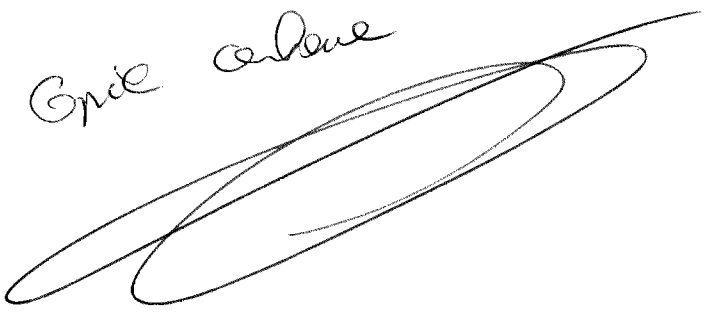
La présentation des comptes est celle exigée par la loi comptable.

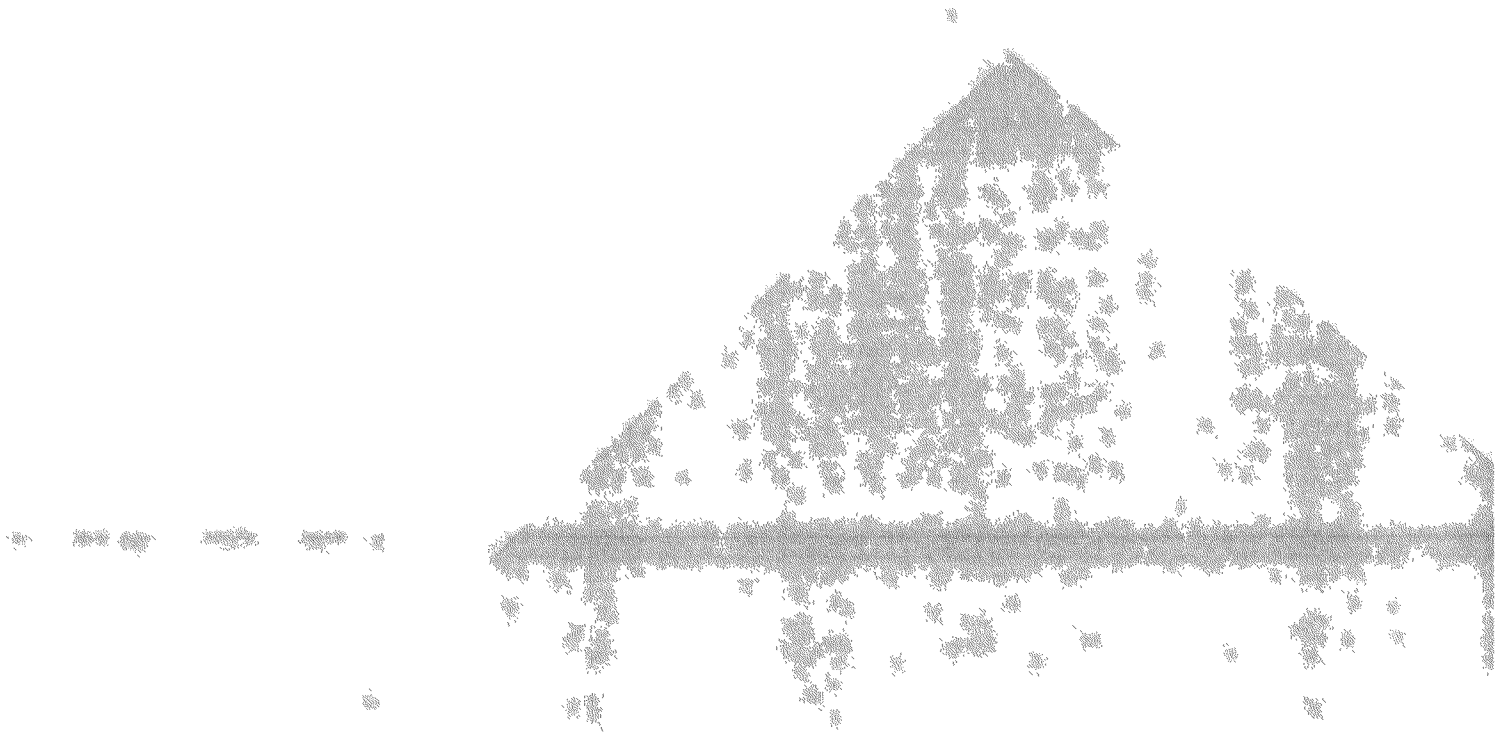
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans son rapport général l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.
Votre conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Le Président.





BBA
ST GAUDENS

21, boulevard des Landes - 31800 Estancarbon
Tél. 05 61 95 39 00 - Fax : 05 61 95 53 13
www.groupedrb.com

MEMBRE
DRB GROUPE

ABEDIS

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 2 027 €
138 Bis Route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 818 636 912

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

ABEDIS
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 2 027 €
138 Bis Route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 818 636 912

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Mars 2023

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

A l'Assemblée Générale de la société ABEDIS,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er Avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-6 du Code de Commerce ne nous ont pas été communiquées. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 8 Septembre 2023

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY



ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	977 000		977 000	977 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	11 050	4 457	6 593	8 517	- 1 924
Installations techniques, matériel et outillage industriels	300 721	103 784	196 937	224 734	- 27 797
Autres immobilisations corporelles	200 772	62 071	138 701	164 477	- 25 776
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	61 500		61 500	61 500	
TOTAL (I)	**1 551 043**	**170 312**	**1 380 731**	**1 436 228**	**- 55 497**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	728 551		728 551	642 185	86 366
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	44 908	1 277	43 631	38 817	4 814
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	5 579		5 579	1 662	3 917
. Personnel	71		71	49	22
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	42 995		42 995	69 837	- 26 842
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	67 160		67 160	46 114	21 046
. Autres	221 335		221 335	232 832	- 11 497
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 306 254		1 306 254	1 475 575	- 169 321
Charges constatées d'avance	97 374		97 374	92 443	4 931
TOTAL (II)	**2 514 227**	**1 277**	**2 512 950**	**2 599 514**	**- 86 564**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**4 065 270**	**171 589**	**3 893 681**	**4 035 742**	**- 142 061**

S.H.H S.A.C

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 027 Euros)	2 027	2 027	
Primes d'émission, de fusion, d'apport .	245 582	245 582	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	150	150	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	671 293	699 300	- 28 007
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	219 515	271 993	- 52 478
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**1 138 567**	**1 219 052**	**- 80 485**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	843 049	977 893	- 134 844
. Découverts, concours bancaires	877	761	116
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	10 139	10 139	
. Associés	900	900	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 634 109	1 567 300	66 809
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	102 488	95 785	6 703
. Organismes sociaux	68 654	69 506	- 852
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 625	- 3 625
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	90 801	87 099	3 702
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 097	3 682	415
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**2 755 114**	**2 816 690**	**- 61 576**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**3 893 681**	**4 035 742**	**- 142 061**

S.H.H S.A.C

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	17 802 198		17 802 198	16 760 743	1 041 455	6,21
Production vendue biens						
Production vendue services	71 361		71 361	70 311	1 050	1,49
Chiffres d'affaires Nets	**17 873 560**		**17 873 560**	**16 831 054**	**1 042 506**	**6,19**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues			2 500	11 500	- 9 000	-78,26
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			11 154	26 354	- 15 200	-57,68
Autres produits			71	97	- 26	-26,80
Total des produits d'exploitation			**17 887 285**	**16 869 005**	**1 018 280**	**6,04**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			15 199 744	14 083 666	1 116 078	7,92
Variation de stock (marchandises)			-86 366	-67 849	- 18 517	27,29
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			1 157 602	1 139 226	18 376	1,61
Impôts, taxes et versements assimilés			121 204	117 709	3 495	2,97
Salaires et traitements			848 798	870 233	- 21 435	-2,46
Charges sociales			221 434	237 202	- 15 768	-6,65
Dotations aux amortissements sur immobilisations			70 995	70 304	691	0,98
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 277	1 520	- 243	-15,99
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			72 562	71 216	1 346	1,89
Total des charges d'exploitation			17 607 250	16 523 225	1 084 025	6,56
RESULTAT EXPLOITATION			**280 035**	**345 780**	**- 65 745**	**-19,01**
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			6 978	7 332	- 354	-4,83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			**6 978**	**7 332**	**- 354**	**-4,83**
RESULTAT FINANCIER			**-6 978**	**-7 332**	**354**	**4,83**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**273 056**	**338 448**	**- 65 392**	**-19,32**

S.H.H
C.A.C

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		30 000	- 30 000	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels		30 000	- 30 000	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200	11 002	- 10 802	-98,18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		30 000	- 30 000	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	200	41 002	- 40 802	-99,51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-200	-11 002	10 802	98,18
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	53 341	55 453	- 2 112	-3,81
Total des Produits	17 887 285	16 899 005	988 280	5,85
Total des charges	17 667 769	16 627 012	1 040 757	6,26
RESULTAT NET	219 515	271 993	- 52 478	-19,29
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

S.H.H
S.A.C

ABEDIS

Annexes Legales

Annexes Legales

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 3 893 681,02 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 219 515,32 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

ABEDIS

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

SOMMAIRE

Edité le 21/06/2023

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Variation des stocks	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution
MARCHANDISES				
Marchandises revendues en l'état	728 551	642 185	86 366	
APPROVISIONNEMENTS	0	0		
Autres Approvisionnement				
TOTAL I	728 551	642 185	86 366	

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.
Au 1er Avril 2021, la société a acquiert le fond de commerce pour la somme de 977 000 Euros.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*977 000*		
Terrains			
Constructions sur sol propre	*11 050*		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	*287 723*		*12 998*
Autres install., agencements, aménagements	*183 479*		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*14 793*		*2 500*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*497 045*		*15 498*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*61 500*		
TOTAL	*61 500*		
TOTAL GENERAL	*1 535 545*		*15 498*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*977 000*	*977 000*
Terrains				
Constructions sur sol propre			*11 050*	*11 050*
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			*300 721*	*300 721*
Autres install., agencements, aménagements			*183 479*	*183 479*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*17 293*	*17 293*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			*512 543*	*512 543*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			*61 500*	*61 500*
TOTAL			*61 500*	*61 500*
TOTAL GENERAL			*1 551 043*	*1 551 043*

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 — Aux comptes annuels présentée en EUROS — Edité le 21/06/2023

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	*2 533*	*1 924*		*4 457*
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	*62 989*	*40 795*		*103 784*
Installations, agencements divers	*27 313*	*26 054*		*53 367*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*6 482*	*2 223*		*8 705*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*99 317*	*70 995*		*170 312*
TOTAL GENERAL	*99 317*	*70 995*		*170 312*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	*1 924*				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	*40 795*				
Installations, agencements divers	*26 054*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*2 223*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*70 995*				
TOTAL GENERAL	*70 995*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges répartles sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	*1 520*	*1 277*	*1 520*	*1 277*
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*1 520*	*1 277*	*1 520*	*1 277*
TOTAL GENERAL	*1 520*	*1 277*	*1 520*	*1 277*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		*1 277*	*1 520*	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*61 500*		*61 500*
Clients douteux ou litigieux	*1 396*	*1 396*	
Autres créances clients	*43 512*	*43 512*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*71*	*71*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*42 995*	*42 995*	
- T.V.A.	*67 160*	*67 160*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	*11 668*	*11 668*	
Groupe et associés	*1 500*	*1 500*	
Débiteurs divers	*213 746*	*213 746*	
Charges constatées d'avance	*97 374*	*97 374*	
TOTAL GENERAL	*540 922*	*479 422*	*61 500*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	*877*	*877*		
- plus d'un an	*843 049*	*136 267*	*553 829*	*152 953*
Emprunts et dettes financières	*10 139*	*10 139*		
Fournisseurs et comptes rattachés	*1 634 109*	*1 634 109*		
Personnel et comptes rattachés	*102 488*	*102 488*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*68 654*	*68 654*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*90 801*	*90 801*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*900*	*900*		
Autres dettes	*4 097*	*4 097*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*2 755 114*	*2 048 332*	*553 829*	*152 953*
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*134 772*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*92 318*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*92 318*

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*1 330*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*313 449*
Dettes fiscales et sociales	*215 005*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*529 784*

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*97 374*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*97 374*	

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*2 027*	*1,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*2 027*	*1,00*

Commentaires:

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*17 802 198*
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*71 361*
TOTAL	*17 873 560*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*17 873 560*
Etranger	
TOTAL	*17 873 560*

7.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impots	Impots
Résultat courant	*273 056*	
Résultat exceptionnel (et participation)	*-200*	
Résultat comptable	*219 515*	

Commentaires:

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*61 500*
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Nantissement fond de commerce	*1 100 000*
TOTAL	*1 161 500*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	*10 139*
Autres engagements reçus :	
TOTAL	*10 139*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.2 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires:
Au 31 Mars 2023, le montant des engagements des IFC se montent à 64 210 Euros et n'ont pas été provisionné au bilan.

ABEDIS

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 21/06/2023

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/03/2023 12 mois	31/03/2022 12 mois	31/03/2021 12 mois	31/03/2020 12 mois	31/03/2019 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*2 027*	*2 027*	*1 500*	*1 500*	*1 500*
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*17 873 560*	*16 831 054*	*15 248 525*	*14 022 446*	*12 849 110*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*343 609*	*398 947*	*433 979*	*447 815*	*251 628*
c) Impôt sur les bénéfices	*53 341*	*55 453*	*88 606*	*106 336*	*47 064*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*290 268*	*343 494*	*345 373*	*341 479*	*204 564*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*219 515*	*271 993*	*337 624*	*334 937*	*209 084*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	*848 798*	*870 233*	*890 737*	*794 273*	*739 610*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*221 434*	*237 202*	*244 167*	*232 411*	*226 128*

Observations complémentaires

ABEDIS

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS Edité le 21/06/2023

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires